



Votre opportunité de faire la différence !

Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal, la ville de Dollard-des-Ormeaux est reconnue dans tout le Québec pour sa qualité de vie, sa diversité, ses espaces verts et ses services aux citoyens. La ville est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. La ville a pour priorité le bon fonctionnement de ses opérations et d'offrir une qualité de vie exemplaire à ses résidents. Les valeurs organisationnelles reposent sur le service aux citoyens, la collaboration entre les services, l'ouverture au changement et innovation, le respect des individus et l'éthique.

Contremaître – parcs voirie
Direction des travaux publics
Échelle salariale (classe salariale 2) : 86 388 \$ à 123 534 \$
Poste régulier – 38 heures par semaine
Horaire en fonction des besoins organisationnels

Description sommaire

Le titulaire du poste au Service des travaux publics est principalement responsable de planifier, d'organiser, de diriger, de contrôler et de coordonner les activités ainsi que les plans de travail visant la réalisation des travaux d'entretien et de nettoyage du territoire, de même que les interventions relatives aux parcs et aux espaces verts. En période hivernale, il est également chargé de superviser les opérations de déneigement.

Principales responsabilités

- Planifier, organiser, diriger et coordonner les plans de travail liés à l'entretien des parcs, des espaces verts, des terrains sportifs, des pistes cyclables, des abribus et des aires de stationnement, tant pendant la saison estivale que durant la saison hivernale.
- Coordonner et distribuer le travail des employés cols bleus sous votre supervision, tout en respectant les dispositions de la convention collective en cours ;
- Recevoir et traiter les plaintes et requêtes relevant de votre unité : les solutionner, en assurer le suivi, faire des recommandations de mesures préventives appropriées et les mettre en application ;
- Assurer la santé et sécurité de son équipe et faire respecter les règles en SST dans ses opérations ;
- Surveiller la conformité des travaux relevant de son champ de compétences et réalisés en sous-traitance ;
- Au besoin, participer à la préparation des devis techniques et cahier des charges de la division ;
- Participer au service de garde rotatif au Service des travaux publics.

Qualifications requises

- Diplôme d'études collégiales ou autres expériences dans un domaine pertinent
- De trois à cinq années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi
- Connaissance et application des normes en santé et sécurité du travail
- Expérience en gestion de personnel dans un milieu syndiqué
- Expérience en supervision contractuelle
- Bilinguisme français et anglais.

Profil de compétence recherché

- Orientation client
- Habilité à maintenir des relations de travail efficaces, à communiquer clairement, à collaborer avec les autres et à gérer les situations difficiles ou les désaccords de manière agile et constructive
- Autonomie à accomplir son travail de manière responsable et efficace sans supervision constante
- Courage managériale pour affronter des situations difficiles, prendre des décisions justes et à intervenir dans le respect et les valeurs de la ville de DDO et des personnes
- Polyvalence à accomplir plusieurs tâches avec efficacité
- Capacité à travailler sous pression
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Pourquoi se joindre à la ville de Dollard-des-Ormeaux ?

- Ville dynamique axée sur l'innovation et la collaboration
- Reconnu pour la convivialité et un bon climat de travail
- Défis intéressants du poste
- Milieu humain où les employés peuvent s'épanouir
- Rémunérations et avantages sociaux concurrentiels
- Régime de retraite à prestations déterminées.

Veillez faire parvenir votre C.V. dans la section « Travailler » sur le site www.ddo.qc.ca ainsi qu'une lettre de présentation et le [formulaire](#) d'accès à l'égalité en emploi au plus tard le **17 juillet 2026**.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées*, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

** Les personnes avec un handicap doivent formuler leurs demandes d'accommodement lors de la convocation au processus de sélection. Cette information sera traitée en toute confidentialité.*

